

Accès gratuit aux transports en commun

Un investissement rentable

Les avantages ne se mesurent pas uniquement en termes financiers :

- ➔ Davantage de transports en commun, **ça facilite** l'accès au travail, aux commerces, à la culture et renforce les liens sociaux et familiaux.
- ➔ Davantage de transports en commun, c'est **un meilleur service** rendu aux usagers : ils vont et viennent plus aisément, ils gagnent du temps dans leurs trajets, ils sont moins fatigués.
- ➔ L'enseignement, l'école, la santé... ça ne « rapporte » pas. Pourtant, ce sont des **investissements rentables** pour un pays et pour chacun d'entre nous. Voilà des services publics gratuits, indispensables et non délocalisables !

La gratuité... la liberté d'avancer !



Si vous partagez le contenu de ce tract, n'hésitez pas à en parler autour de vous, notamment à vos élu(e)s !

- Pour nous contacter : collectif-transports@fsl-nancy.fr
- Et pour en savoir plus : <http://collectif-transports.fsl-nancy.fr/>

Collectif nancéien pour une régie publique
des transports en commun et pour leur accès gratuit

Des transports en commun gratuits...

Dans de nombreux endroits, on a fait le choix de la gratuité.

- Près de chez nous : par exemple à Bar-le-Duc ou dans la communauté de communes de Neuves-Maisons.
- Dans plusieurs villes de France : Châteauroux, Gap, Castres, Noyon, Vitry, Libourne, Compiègne...
- Même une agglomération de plus de 100 000 habitants comme Aubagne se félicite d'avoir franchi le pas.
- Dans plusieurs grandes villes d'Europe, c'est le cas, comme à Tallinn, capitale de l'Estonie (400 000 habitants).
- Partout, des citoyens, des élus s'interrogent.

Là où les transports en commun sont gratuits, on constate une hausse de la fréquentation, mais pas d'augmentation des incivilités. Souvent même elles sont en baisse : la suppression des contrôles diminue les tensions.

... Pourquoi pas nous ?

Vendredi 18 octobre 2013 à 20 h 30

Conférence-débat

Liberté, Egalité, Gratuité. Une expérience sociale à Aubagne

(voir page 3)

Accès gratuit aux transports en commun

Ça va coûter bonbon ?

Pas tant que ça !

Pour l'instant vous payez un ticket. Et pourtant, le contribuable paie déjà tous les investissements (véhicules, composteurs, lignes électriques, stations...). Il paie aussi environ 70 % du coût de fonctionnement. Votre billet sert à payer les 30 % restant... dont des bénéfices pour Transdev, la société qui exploite le réseau (autrefois Véolia). En optant pour une régie publique, sans passer par une société privée, on économiserait déjà ces bénéfices-là.

Mais puisqu'on parle d'argent : **les transports gratuits seraient payés en totalité par l'impôt.** Cela bénéficierait en priorité aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes, aux anciens, aux précaires, à tous ceux qui prennent les transports en commun par nécessité ou par choix. Et **ce serait plus juste**, car cela profiterait à tous les habitants, y compris à ceux qui ne les utilisent pas : plus de transports en commun, c'est moins de voitures, moins de pollution, de maladies, moins d'embouteillages, de stress... **Un meilleur cadre de vie pour tous.**

La voiture aussi coûte cher :

- à l'utilisateur : achat, essence, assurance, réparations ;
- à la collectivité : parkings, voiries, feux, pollution...

Des transports en commun gratuits

C'est bon pour l'environnement

C'est tout bénéfique... Moins de voitures dans les villes, ce sont des villes où l'on respire !

- ➔ Ça permet de réduire les voies de circulation et donc de laisser la place aux voies piétonnes ou cyclables. Ne pensez-vous pas que c'est nécessaire à Nancy ?
- ➔ C'est moins de bruit, moins de danger, moins d'accidents, moins de stress... plus de sécurité !
- ➔ C'est rendre la ville aux familles, aux enfants, aux piétons.
- ➔ C'est la préservation des monuments, des statues, des façades, c'est une ville plus gaie, plus propre.
- ➔ C'est un début d'économie des énergies fossiles.
- ➔ C'est moins d'effet de serre, c'est bon pour la planète qu'il est urgent de préserver.

Vendredi 18 octobre 2013 à 20 h 30

Liberté, Egalité, Gratuité. Une expérience sociale à Aubagne

au Forum de l'IRTS - 201, avenue Raymond-Pinchart - Nancy
(Haut-du-Lièvre - Bus : ligne 2, arrêt " Tamaris ")

Conférence-débat

- **Antoine Di Ciaccio**, vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,
- **Jean-Louis Sagot-Duvaurox**, philosophe, écrivain, co-auteur de *Liberté, Egalité, Gratuité. Une expérience sociale à Aubagne* (éditions Au diable vauvert).